

Franck NEVEU

Épistémologie

Indications bibliographiques générales

- Sylvain AUROUX (en collaboration avec J. Deschamps et D. Kouloughli), 1996, *La Philosophie du langage*, Paris, PUF.
- Sylvain AUROUX, 1998, *La Raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.
- Anouk BARBEROUSSE, Denis BONNAY, Mikaël COZIC, 2011, *Précis de philosophie des sciences*, Paris, Vuibert.
- Robert MARTIN, 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF.
- Jean-Claude MILNER, 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- Franck NEVEU, 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, « 128 ».
- Franck NEVEU, 2004, 2011, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, A. Colin.

Première partie

Épistémologie générale

1. Qu'est-ce que l'épistémologie

1.1. Définition

L'épistémologie, comme champ disciplinaire, apparaît au début du XX^e siècle. Le terme, étymologiquement, est formé sur le grec *épistémè* (ἐπιστήμη), « science, savoir, connaissance », et *logos* (λόγος), « discours, langage, rationalité, logique ». On tient en général l'épistémologie tantôt pour une étude de la science, tantôt pour une étude de la connaissance. Dans le monde anglo-saxon, *epistemology* est employé surtout au sens de « théorie de la connaissance ». En France, le terme renvoie plus restrictivement à l'étude de la connaissance *scientifique*.

Dans cette dernière perspective, qui sera la nôtre, on peut définir l'épistémologie comme un domaine qui a vocation à étudier la nature et les valeurs des concepts, de la méthodologie et des résultats des sciences.

L'épistémologie se caractérise par un discours réflexif et critique sur les sciences (elle présuppose donc la préexistence des sciences, elle décrit les sciences, et elle analyse la portée et l'intérêt des propositions et des méthodes des sciences).

Son discours relève à la fois du discours philosophique et du discours scientifique. Son intérêt pour le domaine de la linguistique est de permettre l'étude de la science du langage du point de vue de son développement dans l'histoire, du point de vue de ses théories et de ses champs d'application, et du point de vue de sa terminologie. Elle permet aussi de situer cette science dans le panorama général des sciences pour mieux en comprendre la spécificité, et pour considérer les connexions qu'elle établit avec d'autres sciences.

1.2. Science vs Sciences

Il faut être attentif à l'usage du terme de *science*, tantôt employé au singulier, tantôt au pluriel. L'expression « la science » renvoie à une représentation générale et abstraite de la scientificité. L'expression « les sciences » renvoie à une représentation reposant sur la diversité des activités et des domaines scientifiques. L'usage du singulier est critiqué dans l'usage qu'en font les philosophes des sciences, en ce qu'il conduit, en raison de la généralité de l'expression, à faire entrer dans le domaine des activités qui n'ont qu'un rapport

lointain avec le domaine scientifique. *Science* devient ici parfois synonyme de « savoir fondé », de « savoir vrai », et exprime finalement un idéal, qui n'a aucune réalité, et qui par conséquent se révèle une illusion. L'épistémologie ne s'intéresse pas à « la science » mais « aux sciences » dans leur diversité et leur spécificité. Si réfléchir à un idéal de scientificité peut présenter un intérêt, notamment pour caractériser diverses époques de l'histoire, l'épistémologie ne saurait se fonder sur une représentation floue qui ne connaisse pas d'incarnation dans un domaine d'activités précisément défini.

1.3. Épistémologie générale vs régionale

L'épistémologie *générale* s'intéresse au concept de science, aux méthodes scientifiques, aux critères qui permettent de distinguer différents niveaux de scientificité, et aux rapports des sciences avec les autres formes de production de connaissances.

L'épistémologie *régionale* s'intéresse à un ou plusieurs domaines scientifiques spécifiques afin d'en caractériser les théories, les méthodologies, la valeur des résultats, etc.

Ce cours d'initiation développe dans sa première partie une approche générale, dans sa seconde partie une approche régionale (ou locale) qui mettra l'accent sur la science linguistique.

La distinction générale/régionale permettra ici de mieux concevoir notre domaine, et d'envisager une approche comparative, dont la valeur heuristique servira grandement les intérêts de l'apprentissage des étudiants.

1.4. Objets des sciences

L'objet d'une science, à savoir son domaine d'investigation, doit être déterminé (ex. la nature inanimée pour la physique, le vivant pour la biologie, etc.). Déterminer l'objet d'une science revient dans cette perspective à spécifier le regard porté sur la réalité. Des sciences différentes peuvent considérer des phénomènes identiques d'un point de vue spécifique. On verra que cela s'applique particulièrement au langage. Déterminer l'objet d'une science revient donc à spécifier les caractéristiques des phénomènes qui relèvent de son champ, et celles des phénomènes qui restent en dehors de son champ.

Les sciences fournissent des connaissances sur leurs objets, et produisent un ensemble de contenus et de propositions qui servent à la caractérisation de ces objets. En cela les sciences produisent des *connaissances*, et non pas des *croyances*.

Les connaissances scientifiques doivent être fondées sur des relations objectives vérifiables. La vérité scientifique ne saurait aucunement s'imposer par des arguments d'autorité (dogmes). Pour ce faire il faut montrer dans l'objet d'étude des caractéristiques susceptibles d'être contrôlées (soit par observation directe, soit expérimentalement par les experts du domaine).

Les connaissances scientifiques doivent posséder une valeur universelle. On entend par là que ces connaissances ne sauraient valoir pour un individu ou un groupe restreint d'individus dans un contexte particulier, mais pour tous, en tout temps, en tout lieu. C'est à ces conditions que le discours scientifique peut présenter des caractéristiques de connaissance universelle.

Les connaissances scientifiques doivent être obtenues au moyen d'une méthode déterminée. Autrement dit, tout domaine scientifique doit être en mesure d'explicitement la manière dont il procède et les moyens par lesquels il établit les affirmations qui sont les siennes.

Une théorie scientifique est un ensemble de propositions interconnectées. Une proposition isolée est rarement assimilable à une théorie. Une théorie scientifique ne saurait donc être assimilée à une juxtaposition d'énoncés. Une théorie scientifique suppose une organisation interne, et des rapports hiérarchiques entre ses composants.

Si l'on cherche à préciser l'opposition science/non-science, on peut concevoir deux démarches. (i) Une démarche descriptive qui procède *a posteriori*. Elle prend pour point de départ l'ensemble des pratiques qui, de fait, sont considérées comme des sciences. Elle décrit fidèlement ces pratiques, identifie leurs points communs et élabore à partir de ces caractéristiques communes une définition de la science. (ii) Une démarche normative qui procède *a priori*. Elle prend pour point de départ une norme de scientificité et compare les disciplines dites « scientifiques » à cette norme afin de déterminer leur niveau de scientificité.

1.5. Perspectives sur la classification des sciences

La classification sert à ordonner les disciplines considérées comme scientifiques sur la base de différents principes (par similarités/différences, par objets, par méthodes, par problématiques, etc.).

- *Sciences formelles/sciences empiriques*. On fait entrer généralement dans les sciences formelles les mathématiques et la logique. Les sciences empiriques regroupent quant à elles un grand nombre des autres disciplines (physique, chimie, biologie, psychologie, sociologie, économie, etc.). Les sciences empiriques sont supposées entretenir un lien étroit avec l'expérience sensible, lien qui n'apparaît pas dans le cas des sciences formelles.

On appelle « formelles » les sciences qui font dans une large mesure abstraction du contenu pour s'intéresser principalement à la forme. En mathématique, il importe peu par exemple que l'on additionne des pommes, des maisons ou des étoiles. Ce qui prévaut c'est la propriété des nombres et les opérations qui portent sur eux. En logique, il importe peu qu'un raisonnement porte sur l'humain ou le non humain. Ce qui prévaut c'est la manière dont s'enchaînent les propositions dans les raisonnements. Dans le célèbre syllogisme : tout homme est mortel, or Socrate est un homme, donc Socrate est mortel, la logique

ne s'intéresse qu'aux opérateurs et aux fonctions : « tout x est y, or z est x, donc z est y. L'idée de science formelle renvoie à l'idée d'une indépendance par rapport à l'expérience sensible et à la réalité matérielle. Ainsi, en mathématique on a recours à des figures, ou à des nombres, qui sont des objets purement conceptuels, ou à des formes idéales (une ligne parfaitement droite, un triangle exactement isocèle, etc.), des formes qui ne se rencontrent pas dans la nature.

On appelle « empiriques » les sciences dont l'objet se rapporte à l'expérience sensible. Par exemple, la physique s'intéresse à la réalité matérielle inanimée, la biologie aux principes internes du fonctionnement des êtres vivants, etc. Les sciences empiriques sont des sciences à « observables » extérieurs à la science elle-même. L'objet des sciences empiriques ne sauraient être tenu pour une pure création de l'esprit. Il préexiste à sa caractérisation et à son étude par la science dans un territoire de réalité extérieure accessible à l'humain par le biais de diverses perceptions. L'objet n'est donc jamais purement conceptuel, car il présente toujours un ancrage dans la réalité matérielle.

La différence entre formel et empirique est donc une différence qui s'observe dans la nature de l'objet (conceptuel, matériel). La nature de cet objet a bien sûr une incidence sur les méthodes d'établissement et de validation des connaissances.

- *Sciences de la nature/sciences de l'homme et de la société.* Cette distinction s'opère à l'intérieur des sciences empiriques. Les sciences de la nature traitent du fonctionnement interne de la nature animée ou inanimée. Elles isolent notamment des successions constantes de phénomènes, que l'on appelle « lois de la nature » (ex. toute eau portée à 100 degrés à la pression atmosphérique entre en ébullition). Ce type de loi est supposé indépendant du sujet humain qui s'emploie à les connaître, ainsi que de la société à laquelle le sujet humain appartient. Les sciences de l'homme et de la société (ou sciences humaines) étudient les comportements humains, ses productions, et les structures sociales qui en constituent le cadre. Quelle est la spécificité de l'humain ? L'humain donne un sens à ses actes comme à ceux des autres ; il prête des intentions à ses semblables ; il se laisse guider par certains idéaux ; il institue divers rituels qui fonctionnent comme des symboles en ce que leur portée dépasse largement les actes concrètement effectués ; il est capable d'aller contre ses intérêts vitaux immédiats au nom d'une cause. La capacité humaine à symboliser est la source plus ou moins directe de ces caractéristiques.

Les inanimés ne peuvent être caractérisés par ces catégories. Les enchaînements de phénomènes naturels ne sont pas supposés renvoyer à des intentions, obéir à des motifs, être orientés par des valeurs morales ou être le siège d'une activité symbolique quelconque. Si la réalité n'entre évidemment pas dans ces caractéristiques, elle n'entre pas non plus intégralement dans les caractéristiques précédentes, ce qui minimalement justifie la distinction humain/animal.